

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SEANCE DU 24 juin 2003

L'An Deux Mille Trois, le 24 juin

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni au siège qui a été fixé par arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 à l'Hôtel de Ville d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURES, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du 16 juin 2003, en séance publique.

Président : Michel MALATERRE-FOURES **Secrétaire** : Madame Nicole CABASSOT

Membres présents :

Membres titulaires :

Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Laure SUDRE, Jean SICARD, Louis BARRET (Procuration à Madame Laurence PUJOL), Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Robert RAYNAL, William NION, Claude JULIEN (Procuration à Madame Elisabeth LARAUD), Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS (Procuration à Monsieur Thierry ASTOULS), Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Michel ALBINET, Geneviève PARMENTIER, Christian BONZI, Olivier BRAULT, Pierre COSTES (Procuration à Monsieur Jean CAYRE), Dominique BILLET (Procuration à Monsieur Frédéric ESQUEVIN), Max AMIEL (Procuration à Monsieur Gérard FABRE) Jean-Claude De LAPANOUSE (Procuration à Madame Nicole CABASSOT), Christian CHAMAYOU.

Membres suppléants :

Frédéric ESQUEVIN, Laurence PUJOL, Sarah LAURENS, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Doris HUCHÈDE, Henri JALBAUD-PUECH, Élisabeth LARAUD, Francis CANOVAS, Patrice MANGIONE, Jean-Philippe ROQUES, Jean CAYRE, Bérengère MAUZY, Joëlle FRANQUES, Gérard FABRE.

Membres excusés :

Membres titulaires : Pierre-Yves LAMBOLEZ, Louis BARRET (Procuration à Madame Laurence PUJOL), Claude JULIEN (Procuration à Madame Elisabeth LARAUD), Félix TORRÈS (Procuration à Monsieur Thierry ASTOULS), Max AMIEL (Procuration à Monsieur Gérard FABRE) Jean-Claude De LAPANOUSE (Procuration à Madame Nicole CABASSOT), Pierre COSTES (Procuration à Monsieur Jean CAYRE), Dominique BILLET (Procuration à Monsieur Frédéric ESQUEVIN) Viviane COMBES, Gérard POUJADE.

Membres suppléants : Josette BOUIN, Elisabeth BOISARD, Pierre GUIRAUD, Christian MALGOUYRES, Jean-Claude RAFFANEL, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Barbara BARBEY, Josette BES, Gisèle ANDRIEU, Michel FRANQUES, Isabelle DUFOUR-BAUMGARTNER, Josian VAYRE, André BAUP, Bruno CRUSEL, Francis MARCHAND, Christiane SÉGURA, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Eliane CARLES, Claude RAMOND.

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE quitte la salle avant les débats et le vote de la délibération 4/76, et revient avant le vote de la délibération 4/77.

Monsieur Marcel COULIOU quitte la salle avant les débats et le vote de la délibération 4/78 et revient avant le vote de la délibération 4/87.

Monsieur Michel ALBINET quitte la salle avant les débats et le vote de la délibération 4/84 et revient après le vote de la délibération 4/92.

Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS quitte la salle avant les débats et le vote de la délibération 4/87 et revient avant le vote de la délibération 4/88.

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE quitte la salle avant le vote de la délibération 4/97 et revient avant le vote de la délibération 4/98.

Madame Christine DEVOISINS quitte la salle avant le vote de la délibération 4/105 et revient avant le vote de la délibération 4/106.

Ordre de vote des délibérations :

4/76 à 4/89, 4/110 à 4/116, 4/90, 4/92, 4/91, 4/93 à 4/109, 4/116.

Le projet de délibération : « Approbation de la convention de mise à disposition du pôle – Construction et aménagement – de la Ville d'Albi a été retiré de l'ordre du jour avec l'accord du Conseil pour un examen préalable de cette question en Bureau Communautaire.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

**ETUDE DU SCHEMA GENERAL D'AMENAGEMENT DU RUISSEAU LE SEOUX -
DEMANDE DE SUBVENTION**

Référence(s) : Commission Environnement, Rivières, Collecte et Traitement des Ordures Ménagères du
22 mai 2003

Pilote : Environnement

Autres destinataires :

Direction générale

Service Financier

Yohan ICHER (chargé de mission)

Mission Projets

M.TREBOSC, rapporteur,

Par délibération (n°1/46) en date du 15 novembre 2002, le SYMAS approuvait le cahier des charges de l'étude de schéma général d'aménagement du ruisseau le Séoux. Au vu des exigences réglementaires, cette étude prévoit la définition des modalités opérationnelles de prévention et de protection des lieux habités et d'activités contre les crues du Séoux.

Comme indiqué dans la délibération n°1/46 du SYMAS : « Outre une étude hydraulique complémentaire et la présentation d'un schéma général d'aménagement du Séoux, le contenu général de cette étude comprendra également l'élaboration des documents et dossiers pour la procédure d'autorisation au titre de l'article 10 de la loi sur l'eau du 03 janvier 1992 et de ses décrets d'application n°93.742 et 93.743 du 29 mars 1193, et pour la procédure de déclaration d'intérêt général. »

De plus, pour la conduite de cette étude, il a été confié à la Direction Départementale de l'Équipement a une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour un montant global forfaitaire de 14 924 € H.T. (décision du Syndicat Mixte d'Aménagement du Séoux en date du 15 novembre 2002 (délibération n°1/46), contrat notifié en date du 26 décembre 2002).

Depuis, par délibération en date du 18 février 2003, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a décidé que tous les cours d'eau sur les bassins versants communs aux communes d'Albi et de Puygouzon et le Séoux étaient d'intérêt communautaire.

A son tour, Monsieur le Préfet, par arrêtés en date du 5 mars 2003, a porté substitution de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au Syndicat Mixte d'Aménagement du Séoux et au Syndicat Intercommunal des Bassins Versants de Puygouzon et d'Albi.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a donc repris à son compte tous les contrats en cours.

Le coût de cette étude est de : 56 480 € H.T.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois doit maintenant adresser les demandes de subvention à ses partenaires.

Je vous propose donc :

- d'approuver l'étude du schéma général d'aménagement du ruisseau du Séoux et le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES H.T		RECETTES	
Etude	56 480 €	Région Midi-Pyrénées	14 280 €
Assistance à Maîtrise d'ouvrage	14 924 €	Etat	14 280 €
		Département du Tarn	17 850 €
		Union Européenne	10 710 €
		C2A	14 284 €
Total	71 404 €	Total	71 404 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération 2/37 du 18 février 2003 de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois « intérêt communautaire du Séoux et des cours d'eau des bassins versants communs aux communes d'Albi et de Puygouzon »

VU l'arrêté Préfectoral du 5 mars 2003 portant substitution de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au SYndicat Mixte d'Aménagement du Séoux

VU l'arrêté Préfectoral du 5 mars 2003 portant substitution de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au Syndicat Intercommunal des Bassins Versants de Puygouzon et d'Albi

VU la délibération du SYndicat Mixte d'Aménagement du Séoux n°1/46 en date du 15 novembre 2002 (objet : contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la DDE pour le SYMAS et cahier des charges de l'étude de réactualisation)

ENTENDU le présent exposé,

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE

l'étude du schéma général d'aménagement du ruisseau du Séoux et le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES H.T		RECETTES	
Etude	56 480 €	Région Midi-Pyrénées	14 280 €
Assistance à Maîtrise d'ouvrage	14 924 €	Etat	14 280 €
		Département du Tarn	17 850 €

		Union Européenne	10 710 €
		C2A	14 284 €
Total	71 404 €	Total	71 404 €

SOLLICITE

les subventions inscrites dans le plan de financement prévisionnel auprès de l'Union européenne, de l'Etat au titre du Contrat de Plan Etat-Région, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn

AUTORISE

Monsieur le Président à signer tous documents concernant les subventions demandées.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS


